

ECHA-12-A-04-FR

Programme de travail 2013

Devenir la première autorité de réglementation au monde en matière de sécurité des produits chimiques.

Objectifs stratégiques de l'ECHA

L'ECHA a fixé quatre objectifs stratégiques qui ont été consignés dans son programme à long terme pour 2013-2015. L'ECHA prépare actuellement un nouveau programme à plus long terme pour 2014-2018 qui expliquera comment les objectifs stratégiques peuvent être convertis en une stratégie globale garantissant la réalisation des objectifs ambitieux fixés par les règlements REACH et CLP.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ECHA



- Optimiser la disponibilité de données de qualité pour favoriser la fabrication et l'utilisation sûres des produits chimiques.
- Encourager les autorités à utiliser intelligemment les données pour identifier et examiner les substances chimiques préoccupantes.
- Relever les défis scientifiques en servant de pôle pour le renforcement de la capacité scientifique et réglementaire des États membres, des institutions européennes et des autres acteurs.
- Assurer efficacement les tâches législatives actuelles et nouvelles tout en s'adaptant aux contraintes à venir en matière de ressources.

L'année s'annonce chargée.

La deuxième échéance d'enregistrement REACH est le 31 mai 2013. Les entreprises souhaitant placer des produits chimiques sur le marché européen en quantités supérieures ou égales à 100 tonnes par an devront soumettre des dossiers d'enregistrement à l'ECHA.

Les biocides sont utilisés pour protéger les humains, les animaux, les matières ou les articles contre les organismes nuisibles, comme les parasites ou les bactéries. Le règlement européen relatif aux produits biocides entrera en vigueur le 1er septembre 2013 et de nombreuses entreprises devront soumettre des dossiers à l'ECHA afin d'obtenir l'approbation d'une substance active. Précédemment, l'autorisation d'un produit biocide devait être demandée dans un pays à la fois. Avec le nouveau règlement, les entreprises pourront également demander une autorisation dans tous les États membres de l'Union européenne en soumettant un seul dossier à l'ECHA.

Tout au long de l'année dernière, l'Agence a commencé à se préparer au règlement relatif aux produits biocides dans virtuellement tous ses domaines de travail. Ce travail préparatoire sera poursuivi en 2013.

Le délai d'enregistrement et le règlement relatif aux produits biocides augmenteront le nombre de soumissions de dossiers. Cette augmentation aura une incidence sur les autres procédures, par exemple l'évaluation des dossiers. La quantité d'informations publiées sur les substances et le volume de questions reçues par l'ECHA, par exemple par le biais du service d'assistance de l'ECHA, vont également augmenter. L'ECHA est bien préparée à fournir un soutien adapté et à aider les entreprises et les autorités.

Hypothèses de départ et ressources estimées pour 2013

AIDER LES ENTREPRISES À SE CONFORMER À LA LÉGISLATION SUR LES PRODUITS CHIMIQUES	
Dossiers d'enregistrement	15 200
Propositions d'essais	410
Demandes d'accès aux données de plus de 12 ans	240
Notifications de RDAPP	400
Demandes	1 200
Recours	36
Vérifications de la taille des entreprises	300
Demandes de nom de remplacement	150
Contrôles de conformité	560
FAVORISER L'UTILISATION SÛRE DES SUBSTANCES CHIMIQUES	
Propositions de classification et d'étiquetage harmonisés	70
Décisions d'évaluation des substances	30
FOURNIR DES INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES CHIMIQUES	
Service d'assistance, demandes de renseignements généraux et demandes des médias	11 800
Demandes de confidentialité	770
EXAMINER LES SUBSTANCES CHIMIQUES PRÉOCCUPANTES	
Propositions de restriction	8
Propositions d'identification en tant que SVHC	30
Demandes d'autorisation	20
AUTRE	
Décisions sur l'accès aux documents	400
Nombre de membres du personnel statutaire	608
Budget de l'Agence	107 mill.



Photo: ECHA

Enjeux scientifiques

Avant la fin de l'année 2013, l'ECHA s'est engagée à finaliser le contrôle de la conformité de 5 % des dossiers reçus avant la première échéance d'enregistrement.

L'évaluation des substances devra s'accélérer et les premiers dossiers de demande d'autorisation arriveront en 2013. Afin de gérer cela efficacement, de nouvelles procédures seront testées pour la première fois.

L'année 2013 sera à bien des égards une année de pointe pour l'ECHA. L'Agence prévoit de gérer les enjeux que la nouvelle année apportera en mettant l'accent sur une efficacité accrue et sur la priorité accordée aux tâches essentielles.